



Bulletin de réservation et de location de la remise BRUNAN

Conforme au règlement de location des salles (approuvé par délibération du Conseil Municipal du 09 mai 2008 et par délibération du 03 décembre 2009) de la commune de St-Guilhem-le-Désert.

CONDITIONS DE LOCATION 2023

A la réservation :

- Formulaire dûment rempli et signé, validé par le secrétariat au jour de réception,
- **Attestation de Responsabilité Civile Vie Privée (obligatoire),**
- Versement d'arrhes correspondant à environ un quart du montant de la location.

A la remise des clefs (aux jours et heures ouvrés du secrétariat de Mairie) :

- Règlement du solde de la location,
- Chèque de 1000€ de caution à l'ordre du Trésor Public (restitué qu'après l'état des lieux de sortie),
- État des Lieux d'entrée sur rendez-vous ou 06 82 83 27 46.

Modalités	Tarif location aux résidents		Tarif location non-résidents	
Durée	1 jour = 80€	2 jours = 112€	1 jour = 230€	2 jours = 310€
1 ^{er} versement	Arrhes =20€	Arrhes = 30€	Arrhes = 60€	Arrhes =80€
2 ^{ème} versement	Solde= 60€	Location= 82€	Location = 170€	Location = 230€

Si la salle n'est pas rendue en état, à l'heure convenue et/ou si des dégradations et/ou si des disparitions sont constatées, le chèque de caution sera immédiatement encaissé par le Trésor Public.

Après remplacement et réparation des dégâts, une régularisation sera réalisée :

- Par remboursement si trop perçu
- Par facturation si le montant des frais engagés pour remise en l'état est supérieur à 1000€.

Je soussigné(e),

déclare avoir pris connaissance des conditions de location,



Je m'engage :

- à utiliser cette salle pour un usage exclusivement privé (anniversaire, repas de famille, rencontre pour une association...) et non pour l'organisation de manifestation payante ouverte au public,
- à restituer, la salle et le matériel dans le même état de propreté et de rangement que lors de la prise de location, y compris la cheminée.
- à prévoir le matériel d'entretien pour le nettoyage de la salle, congélateur, frigidaire, sanitaires,
- à procéder à l'état des lieux de sortie,
- à limiter les nuisances sonores pour l'environnement après 23h
- à ne pas organiser de camping sur les terrains avoisinants
- à veiller au risque d'incendie dans et autour du local loué (pas de feu, pas de feux d'artifice)

SI CES DISPOSITIONS N'ÉTAIENT PAS RESPECTÉES, HORS L'ENGAGEMENT DE POURSUITES LÉGALES, LE RENOUVELLEMENT DE LA LOCATION ME SERAIT REFUSÉ.

MAIRIE Grand Chemin du Val de Gellone - 34150 Saint-Guilhem-le-Désert
Tel 0467577017 / mairie-st-guilhem@orange.fr / www.saint-guilhem-le-desert.com



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France
inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1998



Les Plus
Beaux Villages
de France®

Date et heure de début de location :

Fin de location :

Nom et Prénom :

Représentant l'Association (facultatif) :

Adresse :

Téléphone / courriel :

Date et signature du locataire,

↳ Pour prendre rendez-vous avec le service de la police municipale pour l'état des lieux : 06 82 83 27 46 (merci d'appeler plusieurs jours en amont)

REMISE BRUNAN ÉTAT DES LIEUX

Nom et Prénom du (de la) locataire ou association :

Date de l'état des lieux :

État des lieux fait par :

RELEVÉ DE COMPTEUR

ENTRÉE :

SORTIE :

Etat des lieux salle	Etat au début de la location	A compléter à l'entrée	A compléter à la sortie
Sols	Propre – état moyen (nombreux carreaux abîmés)		
Murs	Peinture correcte		
Cheminée	Propre et vide		
Eclairage salle	Fonctionne – deux portes néon en bon état		
Eclairage sous mezzanine	Fonctionne – deux portes néon en bon état		
Porte	Fermetures et vitres en bon état (vitre fêlée au niveau issue de secours)		
Escalier	Bon état		
Mur	Carrelage et peinture en bon état -RAS		
Sol	Bon état - RAS		
Huisserie	Toutes les portes et fermetures fonctionnent et sont en bon état -RAS		
Évier	Evier et robinetterie bon état -RAS		
Urinoirs	Urinoir et robinetterie bon état -RAS		
Lavabos	2 lavabos et robinetteries bon état -RAS		
Glaces	2 glaces en bon état - RAS		
Cabine WC-H	Cuvette + robinetterie + dévidoir papier + balaie WC bon état - RAS		
Cabine WC-F	Cuvette + robinetterie + dévidoir papier + balaie WC bon état - RAS		
Éclairage	Toutes lampes et interrupteurs fonctionnent appliques - RAS		

Etat du matériel	État au début de la location			A compléter		
	Nombre	État	Propreté	Nombre	État	Propreté
Grandes tables avec pieds	3 bois 2 plastiques	Moyen	propre			
Extincteurs + coffre	2	neuf	Juin 2012			
Petits bancs	22	Bon	propre			
Réfrigérateur	1	Neuf Mars 2011	Neuf Mars 2011			
Jeux de clefs	1 jeux de clefs	2 serrures RAS	-			

Tarifs des pénalités déductibles de la caution	
Forfait nettoyage en cas de non restitution de la salle en état à 11h	150€
Dégâts murs, peintures, sanitaires, électricité, éclairage, etc...	Selon devis
Remplacement table (à l'unité)	150 €
Remplacement banc (à l'unité)	20 €

Si vous rencontrez un problème, veuillez téléphoner : 06 82 83 27 46.

Remarques et/ou suggestions :

MAIRIE Grand Chemin du Val de Gellone - 34150 Saint-Guilhem-le-Désert
Tel 0467577017 / mairie-st-guilhem@orange.fr / www.saint-guilhem-le-desert.com